



GOLF & COUNTRY CLUB DE FOURQUEUX

REGLEMENT DE L'ECOLE DE GOLF

CADRE GENERAL DE L'ECOLE DE GOLF

Les enfants des membres du Club sont pris en charge à partir de l'âge de 5 ans et jusqu'à 15 ans.

Les enfants de plus de 15 ans présents au Ranking Amateur ou dont le handicap autorise la sélection pour les Championnats de France cadets et juniors bénéficient d'un encadrement spécifique proche de celui des Equipes.

L'enseignement est assuré par trois professeurs :

- Raynald BAIA
- Frederic REGARD
- Sébastien VANDOOREN

L'enseignement est dispensé en dehors des vacances scolaires, les Mercredis après-midi, les Samedis après-midi ainsi que les Dimanches matin et après-midi, suivant les programmes établis par la Commission Sportive.

Un calendrier des cours sera affiché pour préciser les jours de l'Ecole de Golf tout au long de l'année scolaire.

ORGANISATION DE L'ECOLE DE GOLF

Les enfants de l'Ecole de Golf seront répartis en GROUPES D'ENTRAINEMENT suivant leur âge et leur niveau.

Les enfants présentant un potentiel élevé seront regroupés par la Commission Sportive après consultation des enseignants au sein de plusieurs groupes ELITE ou ESPOIR.

Ces groupes font l'objet d'un enseignement plus intensif en échange d'une assiduité et de progrès satisfaisants.

Les enfants composant les groupes ELITE et ESPOIR doivent répondre positivement à chaque convocation pour défendre les couleurs du Club dans les championnats régionaux ou nationaux.

Les Groupes d'entraînement seront revus de manière régulière par la Commission Sportive en coopération avec les pros afin d'assurer une homogénéité de leur niveau golfique et la meilleure répartition possible du nombre d'élèves. Cette revue permettra notamment d'intégrer dans les Groupes ELITE et ESPOIR les élèves ayant montré de nets progrès.

OBLIGATIONS

- ✓ Licence à jour en tant que membre du Golf de Fourqueux (à défaut l'enfant sera exclu de l'Ecole de Golf jusqu'à rectification de son affiliation au Club).
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition à remettre au secrétariat avant le 28 février de l'année.
- ✓ Carnet pour prendre des notes à apporter lors de chaque leçon et entraînement (objectifs : mémento technique du swing de l'élève et support de correspondance entre Parents - Enfants - Professeurs).
- ✓ Remise de deux cartes de score mensuelles en moyenne pour les Membres des Groupes « ELITE » et « ESPOIR » (lorsque la totalité du parcours est en green d'été).
- ✓ Participation impérative aux cours de Règles organisés par le Club en complément des principes dispensés à l'occasion des cours en groupe.

DISCIPLINE

- ✓ Tenue correcte exigée, en ligne avec les obligations vestimentaires imposées aux membres par le Club.
- ✓ Ponctualité aux leçons, entraînements et aux compétitions. En particulier les enfants doivent se présenter aux leçons déjà échauffés et répondre à l'appel effectué par les pros.
- ✓ Comportement irréprochable tant vis à vis des professeurs que des autres élèves. En particulier les règles de sécurité doivent être comprises et appliquées. Un élève qui ne pourrait se plier à ces règles se verra exclure de l'Ecole de Golf jusqu'à ce que la Commission Sportive juge que son comportement est en accord avec les règles de l'Ecole de Golf.
- ✓ Respect absolu des Règles de Golf et de l'Etiquette lors des compétitions ou remise de cartes.
- ✓ Les absences doivent être notifiées à l'avance auprès du secrétariat et des pros afin que ces derniers puissent adapter leur enseignement.

SANCTIONS

- ✓ En cas de comportement contraire aux règles lors des leçons, entraînements, ou compétitions, pour exemple absence récurrente aux cours, tricherie, manque de respect... les sanctions suivantes pourront être appliquées :
 - 1) Avertissement.
 - 2) Exclusion temporaire de 2 cours.
 - 3) En cas de récidive, et pour tout cas de tricherie, la Commission Sportive (ou ses représentants dûment désignés) se réunira afin d'étudier l'affaire et décider d'éventuelles sanctions à appliquer. Elle pourra aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'élève.

